

## Réaction de l'Uipp au communiqué de presse du CNRS annonçant la publication d'une étude de P. Rustin dans la revue PLOS ONE sur les fongicides SDHI

*Boulogne Billancourt, le 7 décembre 2019* - L'Uipp réagit à la communication du CNRS sur une nouvelle étude relative aux SDHI et rappelle que les hypothèses évoquées ont déjà été portées à la connaissance de l'ANSES dès avril 2018. Suite à cette première communication, l'ANSES avait conclu à l'absence de signal d'alerte que ce soit pour l'environnement ou pour la santé humaine.

→ **Nous sommes attentifs à toute nouvelle étude scientifique.**

Nous n'avons pas encore eu accès à cette étude mais nous allons l'étudier avec attention pour voir si elle contient des éléments nouveaux. **Pierre Rustin avait déjà pu exprimer dès avril 2018 les interrogations évoquées dans cette publication auprès du groupe d'experts indépendants mandatés spécialement sur ce sujet par l'ANSES.**

→ **L'ANSES, agence compétente et indépendante sur le plan scientifique, a exprimé de façon très claire des avis rassurants sur les SDHI à trois reprises au cours des 9 derniers mois. Les experts qui ont été mobilisés « ont conclu à l'absence de signal d'alerte, que ce soit dans l'environnement ou pour la santé humaine. »<sup>1</sup>**

- Avis du 14 janvier 2019 : « au vu des conclusions du GECU, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail considère que les informations et hypothèses scientifiques apportées par les lanceurs de l'alerte n'apportent pas d'éléments en faveur de l'existence d'une alerte sanitaire qui conduirait au retrait des autorisations de mise sur le marché actuellement en vigueur<sup>2</sup> ».
- Avis confirmé le 25 juillet 2019 : « La famille des SDHI comprend 11 substances fongicides qui agissent en empêchant le développement de champignons et moisissures affectant les cultures [...]. L'examen exhaustif des données scientifiques disponibles mené par le groupe d'experts réuni par l'Anses n'a pas apporté d'éléments confirmant ce signal. »
- Avis reconfirmé par Gérard Lasfargues, directeur général délégué du pôle sciences pour l'expertise de l'Anses le 11 septembre 2019 : « À ce stade, sur la base des données

---

<sup>1</sup> [www.campagnesenvironnement.fr/fongicides-sdhi-entretien-avec-gerard-lasfargues-directeur-general-delegue-du-pole-sciences-pour-lexpertise-de-lanses](http://www.campagnesenvironnement.fr/fongicides-sdhi-entretien-avec-gerard-lasfargues-directeur-general-delegue-du-pole-sciences-pour-lexpertise-de-lanses)

<sup>2</sup> <https://www.anses.fr/fr/system/files/PHTO2018SA0113Ra.pdf>

*scientifiques disponibles, les experts ont conclu à l'absence de signal d'alerte, que ce soit dans l'environnement ou pour la santé humaine. [...].  
À ce jour, il n'y a pas d'éléments qui permettraient d'affirmer un caractère cancérigène avéré ou probable des SDHI et qui conduiraient à les retirer du marché<sup>1</sup>. »*

→ L'UIPP rappelle que, dans le cadre des évaluations des produits phytosanitaires, l'ANSES prend en compte l'ensemble des études scientifiques intégrant notamment les effets potentiels sur les organismes entiers, ce qui va au-delà d'études réalisées *in vitro* sur des cellules isolées.

### Contact presse – Thomas Marko & associés

Sylvain Camus : 06 12 16 38 60 – [sylvain.c@tmarkoagency.com](mailto:sylvain.c@tmarkoagency.com)

### À propos de l'UIPP



L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 19 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.

Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable.

Pour nous suivre sur Twitter : [www.uipp.org](http://www.uipp.org), Twitter : @UIPPorg